

rejeté le

**SÉNAT**

12 décembre 1984

PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1984-1985

---

---

# PROJET DE LOI

REJETÉ PAR LE SÉNAT

*relatif au prix de l'eau en 1985.*

**(Urgence déclarée.)**

---

*Le Sénat a rejeté en première lecture, le projet de loi, adopté après déclaration d'urgence par l'Assemblée nationale, en première lecture.*

*Délibéré, en séance publique, à Paris, le 12 décembre 1984.*

Le Président,

*Signé : ALAIN POHER.*

---

Voir les numéros :

Assemblée nationale (7<sup>e</sup> législ.) : 2359, 2419 et in-8° 690.

Sénat : 82 et 110 (1984-1985).

---